

Note de synthèse du Conseil municipal du 24 mai 2022

Cette note de synthèse est un résumé des délibérations à l'ordre du jour du conseil municipal à venir.

Ordre du jour :

Personnel

1) Renouvellement du contrat Parcours Emploi Compétence (PEC)

Le conseil municipal avait créé en août 2021 par délibération, un emploi PEC (Parcours Emploi Compétence), qui est un contrat aidé par l'Etat.

Le contrat initial était de 9 mois ; à l'époque il aurait pu être renouvelé 9 mois supplémentaires puis 6 mois (en tout 24 mois).

En mars 2022, un nouvel arrêté préfectoral a changé les règles de ces contrats de droit privé : les employeurs ne peuvent le renouveler que pour 6 mois (2 fois).

Cet agent est affecté au service de l'Animation de l'ALAE ainsi qu'au service entretien des bâtiments.

De plus, le contrat initial annualisé était de 28 heures hebdomadaires ; le nouveau contrat de 6 mois, du 01/06 au 30/11/22 sera de 26 heures hebdomadaires. En effet, le calcul du temps hebdomadaire tient compte des heures de travail pendant les semaines d'école (ALAE et réunions associées à l'ALAE) ainsi que du temps nécessaire à l'entretien des bâtiments pendant les vacances scolaires. Ce temps hebdomadaire est donc amené à être différent selon les périodes des contrats.

Il est donc nécessaire que le conseil municipal délibère à nouveau sur ce sujet en ajustant les différents points du contrat.

Finances

2) SDEHG : rénovation éclairage public et effacement réseau

Des travaux d'effacement des réseaux électrique et téléphoniques + fibre sont entrepris sur la rue du Vieux Moulin concomitamment avec les travaux voirie en cours, ces derniers prévoyant la reprise des trottoirs rue du Vieux Moulin

3) SDEHG : Création d'un éclairage public suite à l'urbanisation du centre bourg : rue du 14 juillet

Dans le cadre des travaux de voirie autour de la future nouvelle place, un éclairage public va être rajouté le long de la rue du 14 juillet (rue piétonne).

4) Approbation de l'aménagement de trottoirs sur la nouvelle place et demande de subventions auprès du CD31

Pour faire la liaison entre le trottoir rue de la Poste et la nouvelle place, un aménagement du dénivelé au niveau du carrefour doit être fait afin de garantir la sécurité des usagers. Un devis a été fait par une entreprise spécialisée. Les travaux devraient avoir lieu en même temps que la réalisation des trottoirs (travaux voirie en cours). Une aide financière est demandée au CD31 pour ces travaux.

5) 6) Complément et Correction erreur sur les délibérations 2022-009 et 2022-010

Il s'agit de corriger une erreur de frappe sur le montant du projet de rénovation de la façade du bâtiment de la Poste et de séparer les parts des travaux de l'appartement et du local de la Poste.

7) Délibération modificative BP

Délibération prise afin de rééquilibrer le chapitre 041

Patrimoine

8) Forêt : travaux entretien du parking de la forêt

L'ONF propose la réalisation de travaux au niveau du parking existant route de Fronton. Ces travaux consistent à nettoyer la végétation qui s'est développée et empêche l'accès au parking.